Commune de Cornaux

Révision du plan
d'aménagement local (PAL)

PROJET DE TERRITOIRE

Présentation à la population
Cornaux, 6 novembre 2023

SOMMAIRE

1. Ouverture et présentation
2. Diagnostic territorial
3. Projet de territoire
4. Conclusion
5. Discussion et divers

1. OUVERTURE ET PRESENTATION

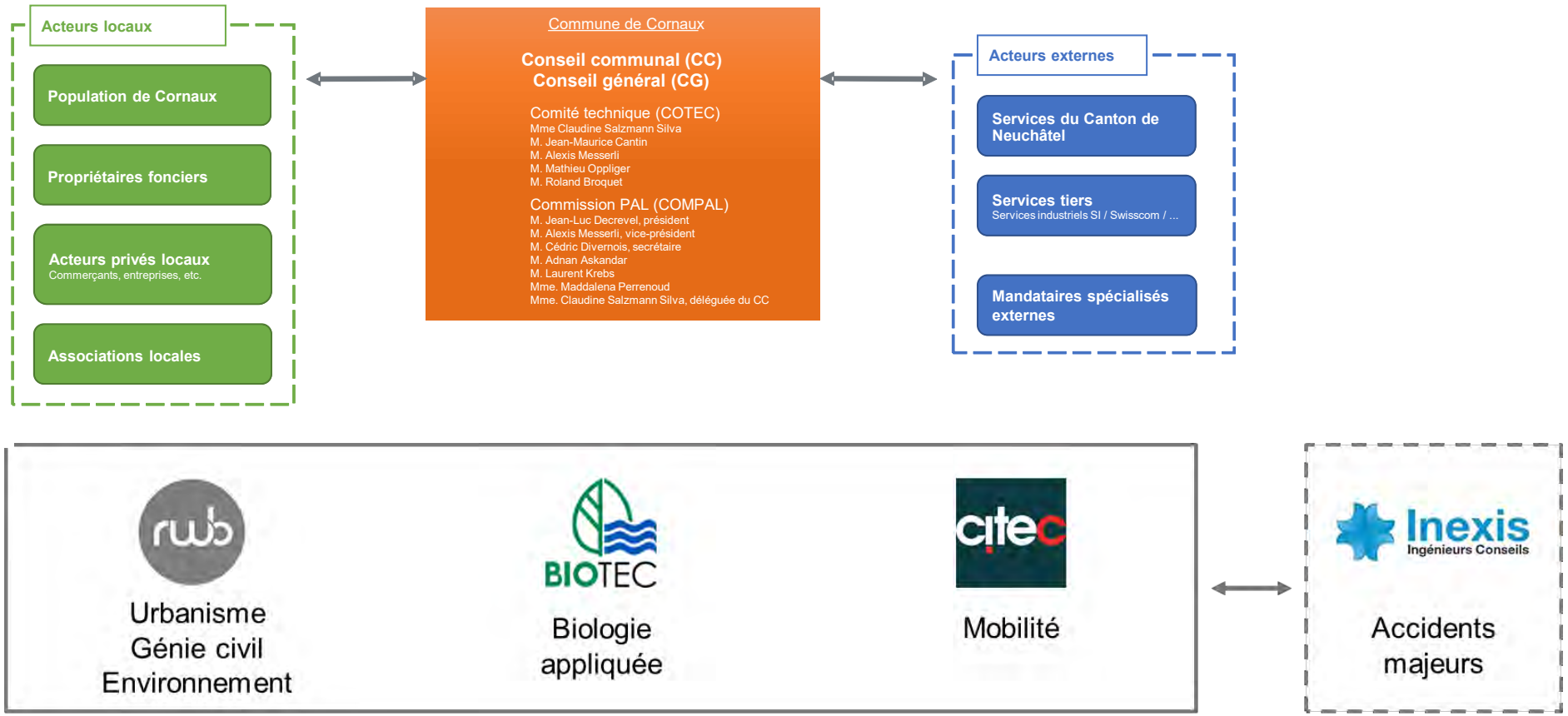

1. OUVERTURE ET PRESENTATION

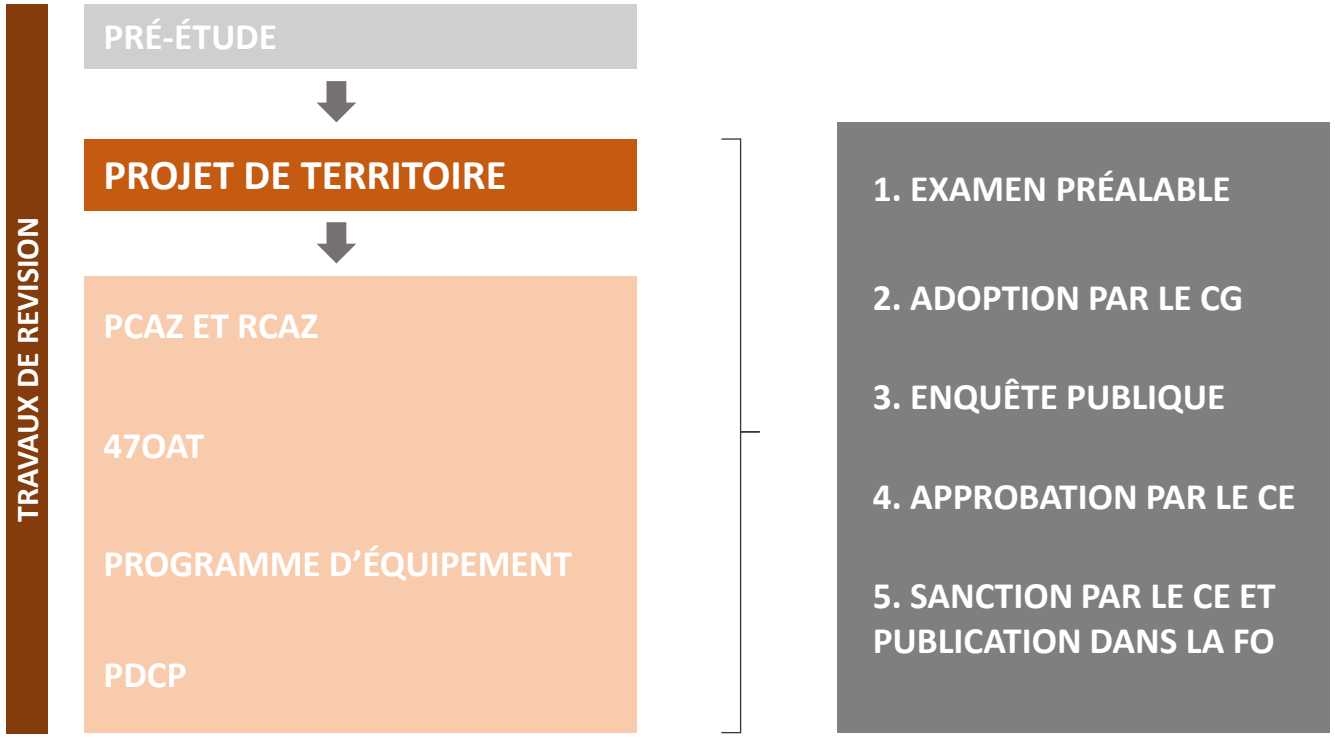

1. OUVERTURE ET PRESENTATION

Urbanisation	Mobilité	Paysage
Plan directeur cantonal (2019)		
Plan directeur régional (2016)		
Pré-étude (2022)		
Dimensionnement des zones à bâtir	Plan directeur de la mobilité cyclable	
Etude de base ZAE (NE)	Plan spécial « Marais aux Chevaux »	Plan spécial « Marais aux Chevaux »
PAL en vigueur	« Le Clos » : Permis de construire pour ZUP actuelle, et second permis de construire pour ZM dès validation de celle-ci par le PAL	
Projets en cours de développement	Plan spécial « Prémard – Landi » en cours d'élaboration	Plan spécial « Prémard – Landi » en cours d'élaboration
Démarches participatives	Données sur le trafic du SPCH	

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

URBANISATION

- Village lové entre un massif boisé et la plaine agricole productive
- Plaine industrielle déconnecté/-ante
- Réseaux de mobilité structurants
- Imperméabilité nord-sud

QUATRE ENSEMBLES BÂTIS

1. ***Le vieux village*** *(Rue de la fontaine et Le Bourg)*
2. ***L'urbanisation résidentielle en radiale*** *« est-ouest » (depuis 1960)*
3. ***Espace urbain de transition***
4. ***Urbanisation industrielle*** *de la plaine de l'Entre-deux-Lacs.*

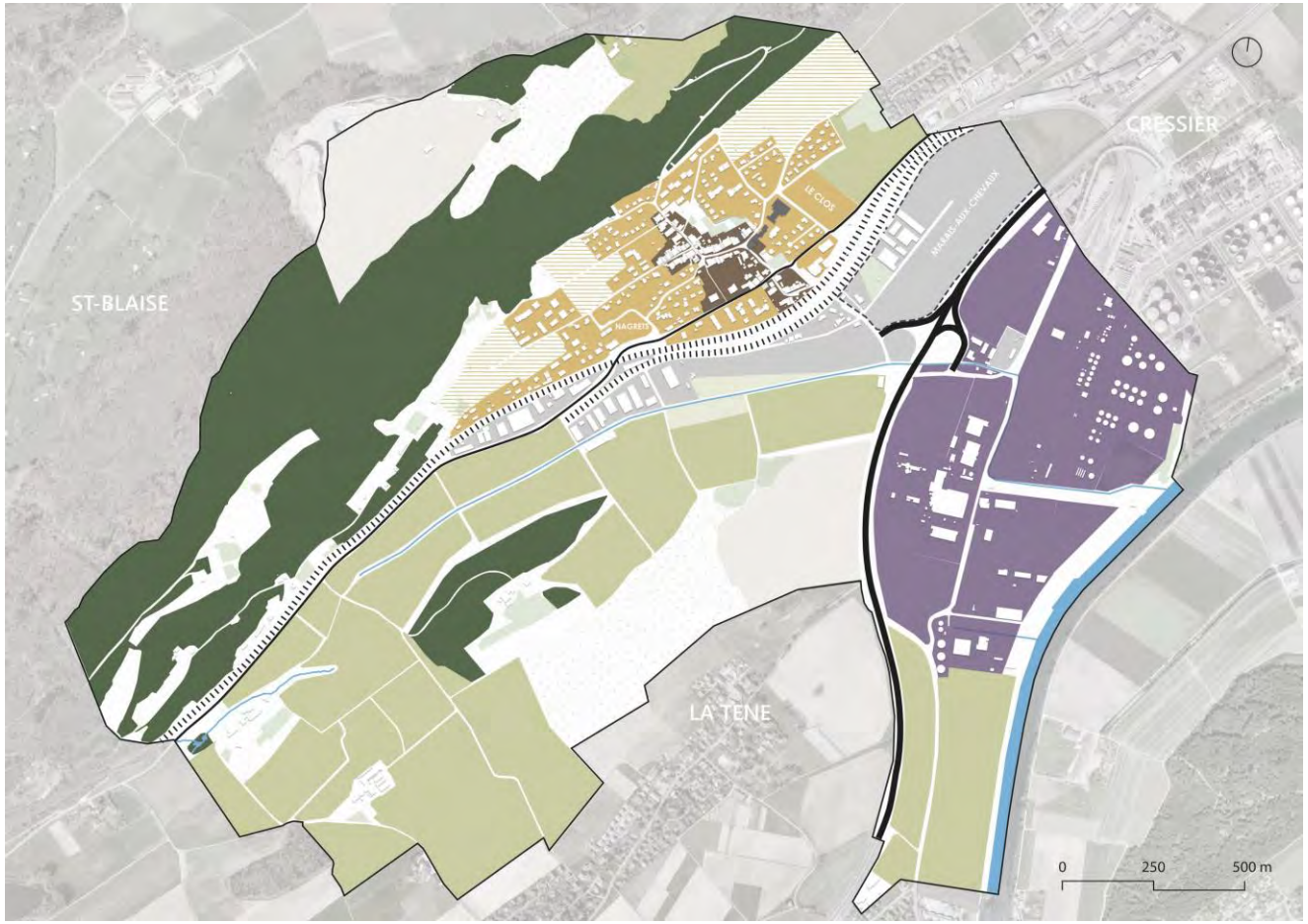

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

SOCIO-ECONOMIQUE - STATISTIQUES — POPULATION

Population résidente				
Période	Cornaux	Evolution	RNL	Evolution
2005	1’497		89’279	
2010	1’526		91’848	
2015	1’588	+9%	94’683	+7%
2020	1’587		94’921	
2022	1’635		95’739	

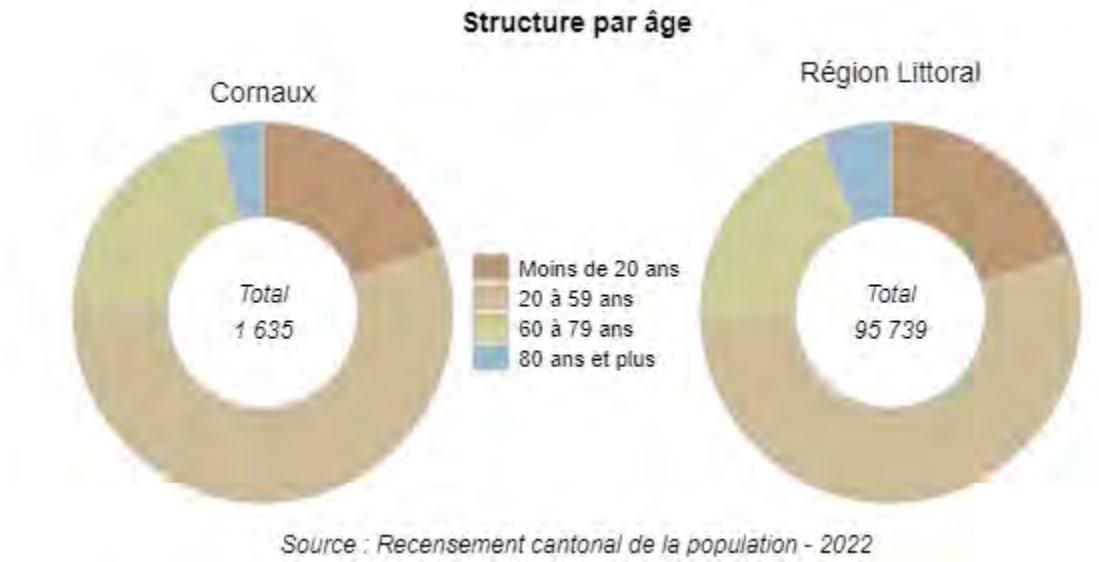

Source : Recensement cantonal de la population - 2022

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

SOCIO-ECONOMIQUE - STATISTIQUES — EMPLOI

Evolution des emplois		
Période	Cornaux	Evolution
2012	594	
2013	597	
2014	672	
2015	745	
2016	766	+32%
2017	833	
2018	852	
2019	844	
2020	782	

Secteurs	Cornaux		RNL	
Primaire	24	3%	770	1%
Secondaire	444	57%	13 293	23%
Tertiaire	314	40%	44 035	76%
Total	**782**		**58 098**	

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

SOCIO-ECONOMIQUE - STATISTIQUE — LOGEMENT

Taux de vacances		
Indicateurs	**Cornaux**	**RNL**
Parc	780	51 096
Logements vacants	8	783
Taux de vacance (%)	1,0	1,5
Log. vacants de moins de 4 pièces	5	531
Log. vacants de 4 pièces ou plus	3	252

Source : Service de statistique

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MOBILITE

- Enjeux des secteurs de développement :
  - Franchissement (projet de passerelle)
  - Route des Vergers
  - Accessibilité gare et gestion du carrefour

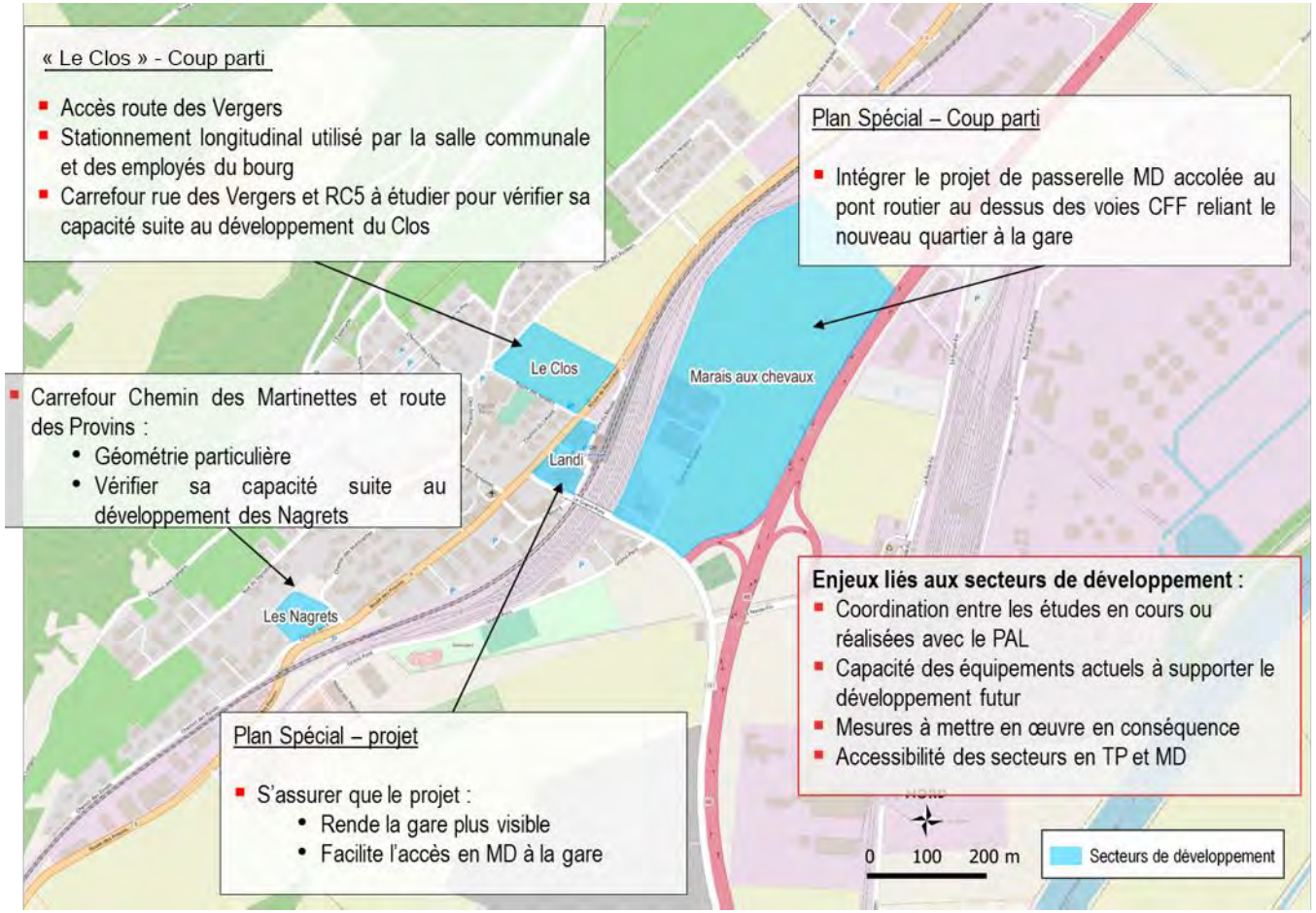

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MOBILITE

- Enjeux des secteurs de développement

TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS (TIM)

- Coordination des études de trafic sur la commune
- Gestion du stationnement
- 2’700 < TJM RC5 (véh/jour) < 4400

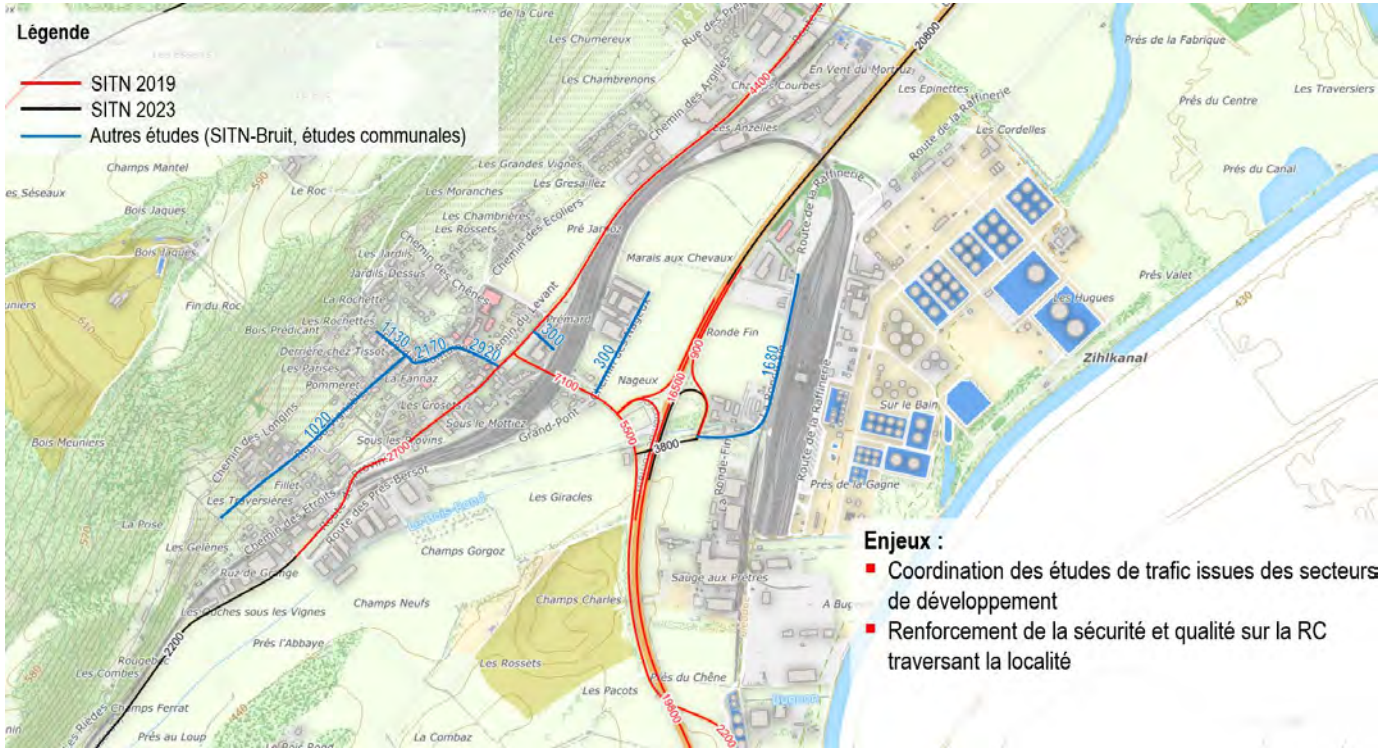

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MOBILITE

- Enjeux des secteurs de développement

TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS (TIM)

- Coordination des études de trafic sur la commune
- Gestion du stationnement
- 2’700 < TJM RC5 (véh/jour) < 4400

TRANSPORT EN COMMUN

- Ligne ferroviaire 210 « Lausanne-Bienne » à cadence 30’ en HP + ligne de bus « Le Landeron-Enges » 11 courses/jour
    - Desserte en TP : faible à moyen

Ligne	Cadence HP	Cadence HC
210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne	30’	60’ * *30’ à partir de l’ouverture du Tunnel de Gléresse*
21.133 Le Landeron – Marin – Saint-Blaise – Enges	11 paires de courses / jour	

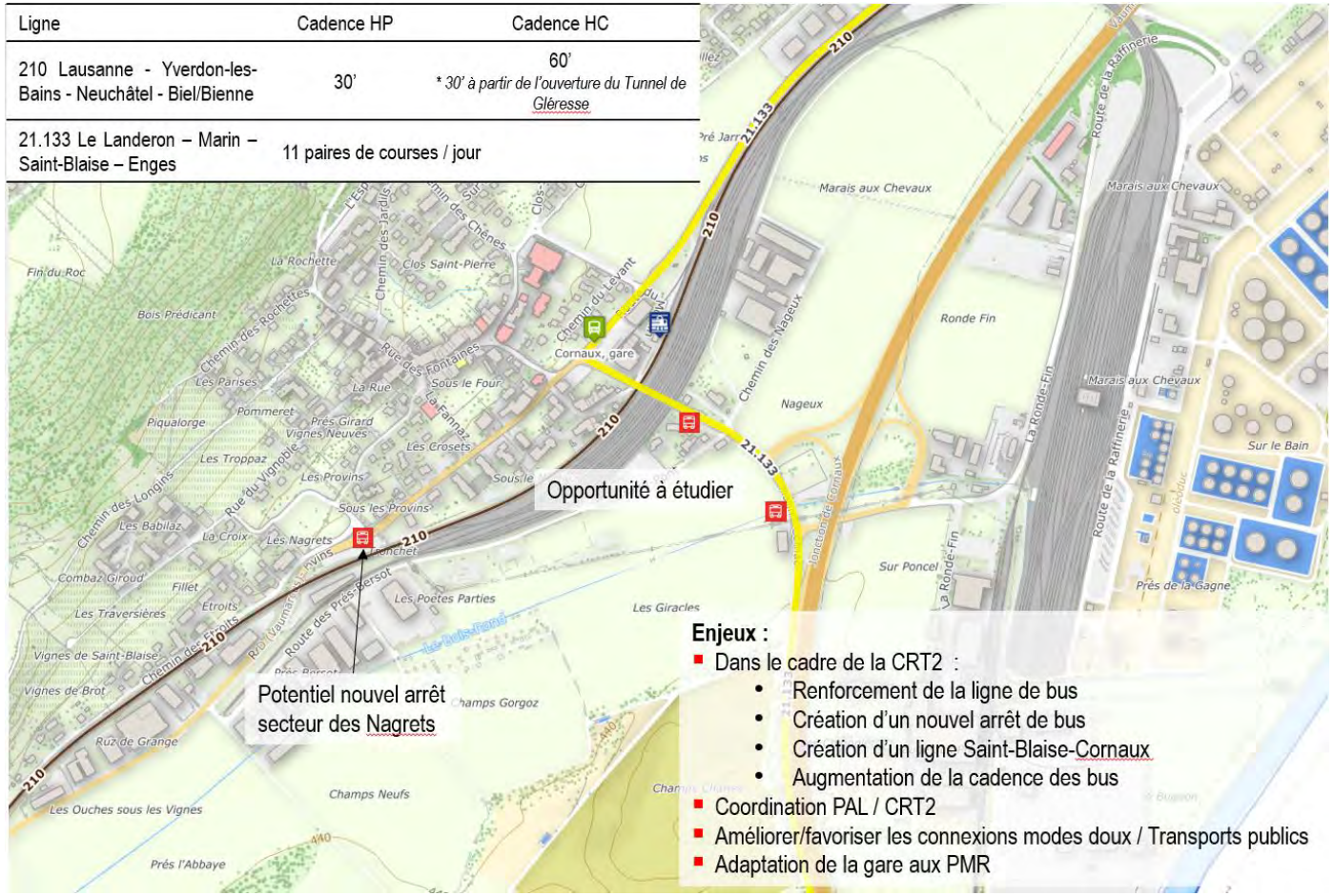

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MOBILITE

- Enjeux des secteurs de développement

TRANSPORT INDIVIDUEL MOTORISE (TIM)

- Sécurité et modération du trafic stratégiquement localisé
- 2’700 < TJM RC5 (véh/jour) < 4400

TRANSPORTS EN COMMUN

- Ligne ferroviaire 210 « Lausanne-Bienne » à cadence 30’ en HP + ligne de bus « Le Landeron-Enges » 11 course/jour

MOBILITES ACTIVES

- Opportunités de déplacements en modes doux

Enjeux MD :

- Développement des réseaux
- Connexion MD/TP à renforcer
- Pacification de la cohabitation TIM/MD en localité (modération de la vitesse,…)
- Amélioration des liaisons vers le canal impliquant de réduire l’impact des coupures (RC5/Autoroutes/voie ferrée)
- Connexion en MD des futurs quartiers vers les pôles générateurs de déplacements
- Amélioration des MD le long de la Thielle

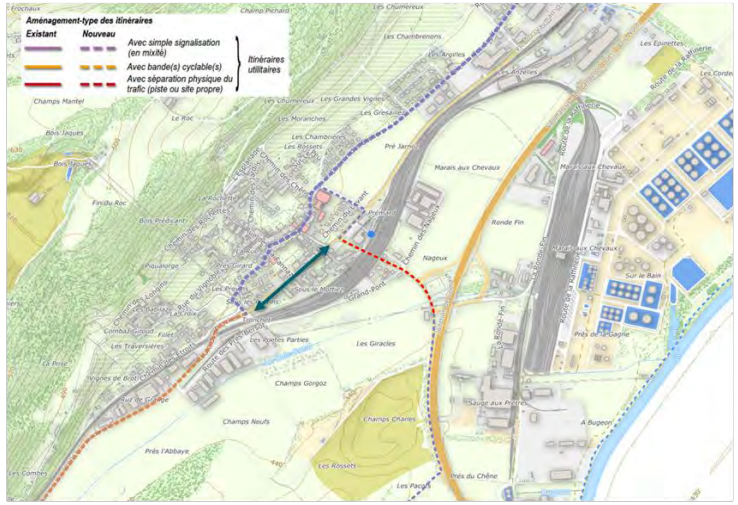

Enjeux spécifiques pour les piétons :

- Sécurisation renforcée des cheminements piétons (rue du Vignoble par ex.)
- PDCP à réaliser

Enjeux spécifiques pour les cycles :

- Développement des liaisons intercommunales, vers les TP et les pôles générateurs de déplacements
  - Piste cyclable entre Saint-Blaise et Cornaux qui va être réalisée en 2023
- Manque de sécurité du Grand-Pont pour les cyclistes
- Souhait communal : modification du tracé du PDCMC pour aménager la route des Provins pour les cycles (⟷)

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

- Conservation, renforcement et pérennisation des milieux naturels et des structures paysagères
- Connectivité des milieux
- Perméabilité entre biotopes
- Nature en ville/village

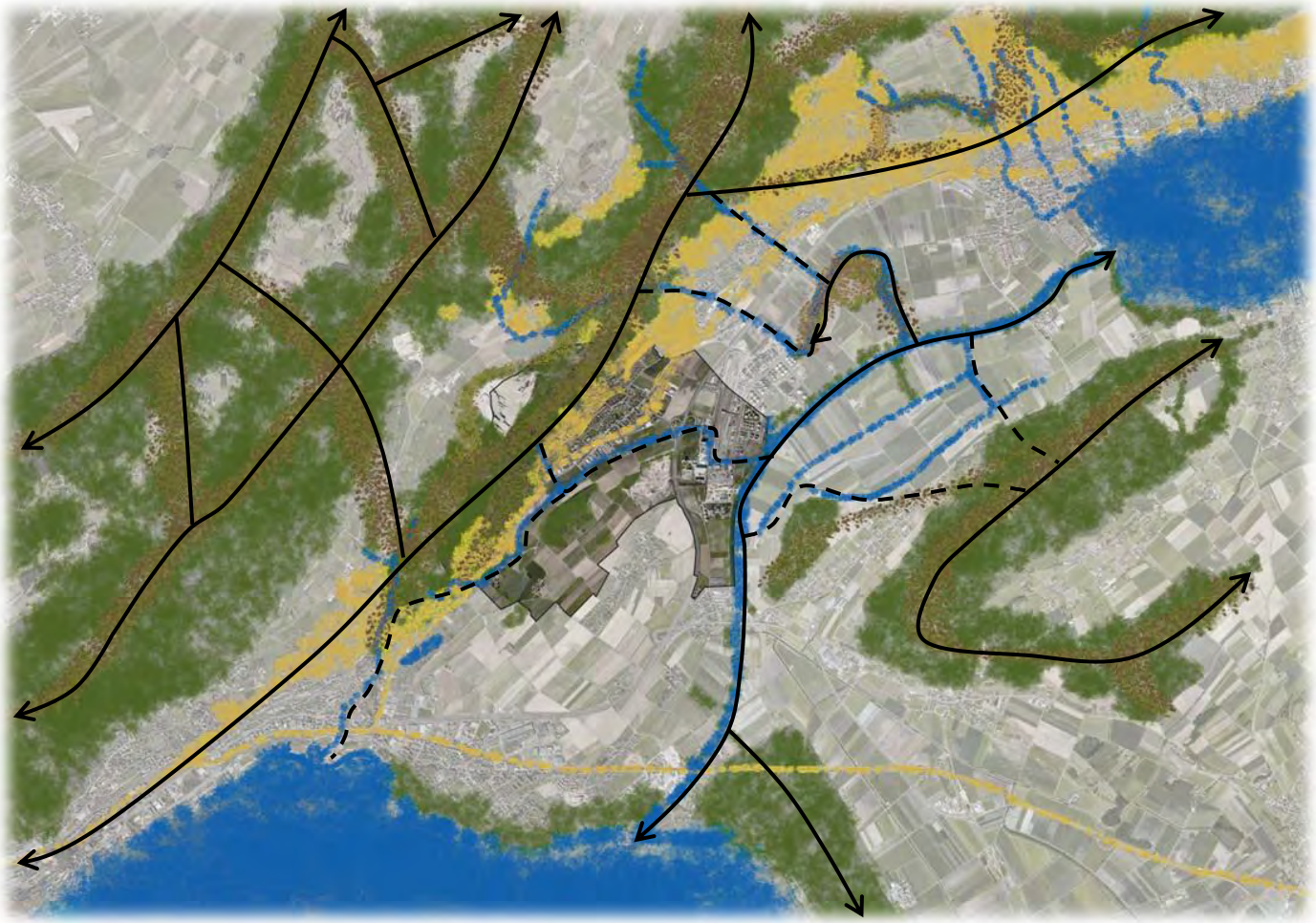

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

TRAME DES FORMATIONS LIGNEUSES

- Forêts et lisières
- Vergers
- Pâturages boisés
- Haies et bosquets
- Arbres isolés
- Vieux arbres sénescents
- Allées d'arbres

Groupes cibles :

***Mammifères** : Lièvre brun, Muscardin, Chat sauvage*
***Oiseaux** : Huppe fasciée, Pic cendré, Pouillot siffleur*
***Insectes :** Lucane cerf-volant, Anthaxie étincelante*
***Chauves-souris** : Sérotine commune, Grand murin*
Mousses, Lichens, Champignons

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

TRAME DES MILIEUX SECS

- Prés et pâturages secs d'importance nationales et régionales
- Milieux secs (p. ex. dalles affleurantes)
- SPB QII
- Murs de pierres sèches
- Vignes
- Certains talus CFF

Groupes cibles :

***Flore** : Ophrys abeille, Ophrys bourdon, Orchis bouffon*
***Orthoptères** : Oedipode stridulante,Oedipode turquoise*
***Diptères** : abeilles sauvages*
***Papillons** : Azuré de l'esparcette, Thécla de l'Amarel*
***Reptiles** : Coronelle lisse, Lézard des souches*

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

TRAME DE L'OBSCURITE

- Zones forestières
- Zones éloignées des sources de pollution lumineuse (habitations, voies de communication, zones industrielles)

Groupes cibles :

Mammifères : *Belette, Hermine*
Chauves-souris *: Sérotine commune, Grand Murin*
Rapaces nocturnes *: Hibou moyen-duc, Effraie des clochers)*

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

TRAME DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

- Cours d'eau
- Lacs et plans d'eau
- Milieux humides, y c. forestiers
- Sites de reproduction des batraciens d'importances nationales
- Rives

Groupes cibles :

Flore *: Petite massette, Petite centaurée élégante, Spiranthe d'automne*
Amphibiens *: Crapaud commun, Crapaud accoucheur*
Insectes : *Libellules, Papillons,Orthoptères*
Mammifères *: Castor, Putois*

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MISE EN RESEAU DE LA GRANDE FAUNE

- Forêts
- Pâturages boisés
- Cordons boisés / Haies / Bosquets
- Points d'eau / Cours d'eau
- Réserves naturelles

Groupes cibles :

***Mammifères** : Castor, Putois*

3. PROJET DE TERRITOIRE – INSTRUMENTS DE L'AT

Plan directeur cantonal

Plan directeur régional

Plan d'aménagement local

Plan directeur communal
Projet de territoire

Plan d'affectation des zones
Règlement

Plan d'équipement

Plan de quartier

Plan spécial

Plan d'alignement

3. PROJET DE TERRITOIRE

CONCEPT TERRITORIAL

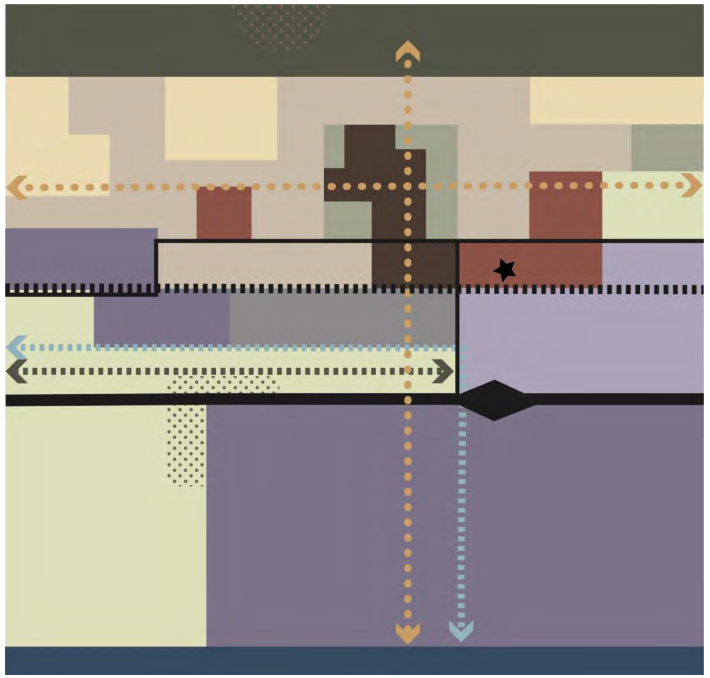

1

SCHÉMAS DE DÉVELOPPEMENT ET MESURES

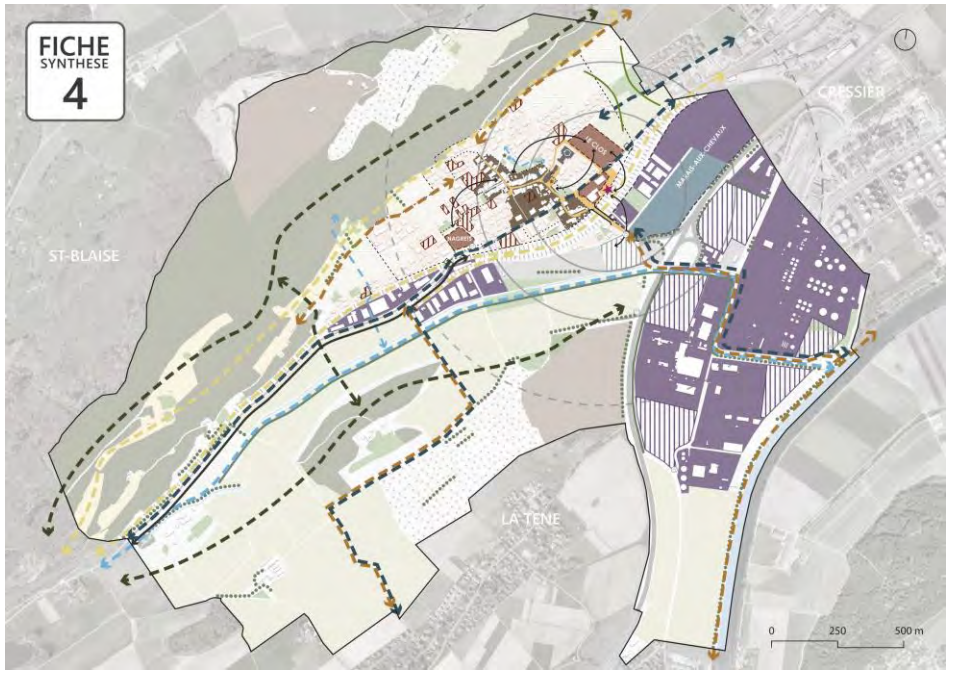

2

PLAN DE ZONES

3

3. PROJET DE TERRITOIRE

CONCEPT TERRITORIAL

- Renforcer l'attractivité résidentielle et économique
- Valoriser l'identité du village viticole

Légende

- Massif forestier
- Coteau viticole
- Plaine agricole
- Thielle
- Pénétrantes vertes - vergers, vignes éparses, jardins
- Ancienne localité - Bourg
- Secteurs urbanisés
- Secteurs de développement
- Zone industrielle et artisanale
- Pôle économique
- Sites d'extraction des matériaux
- Trame bleue support de mobilité active
- Trame verte (couloir écologique)
- Pôle de gare multimodal
- Liaisons de mobilité active
- Autoroute A5
- Voie de chemin de fer CFF
- Route cantonale RC5

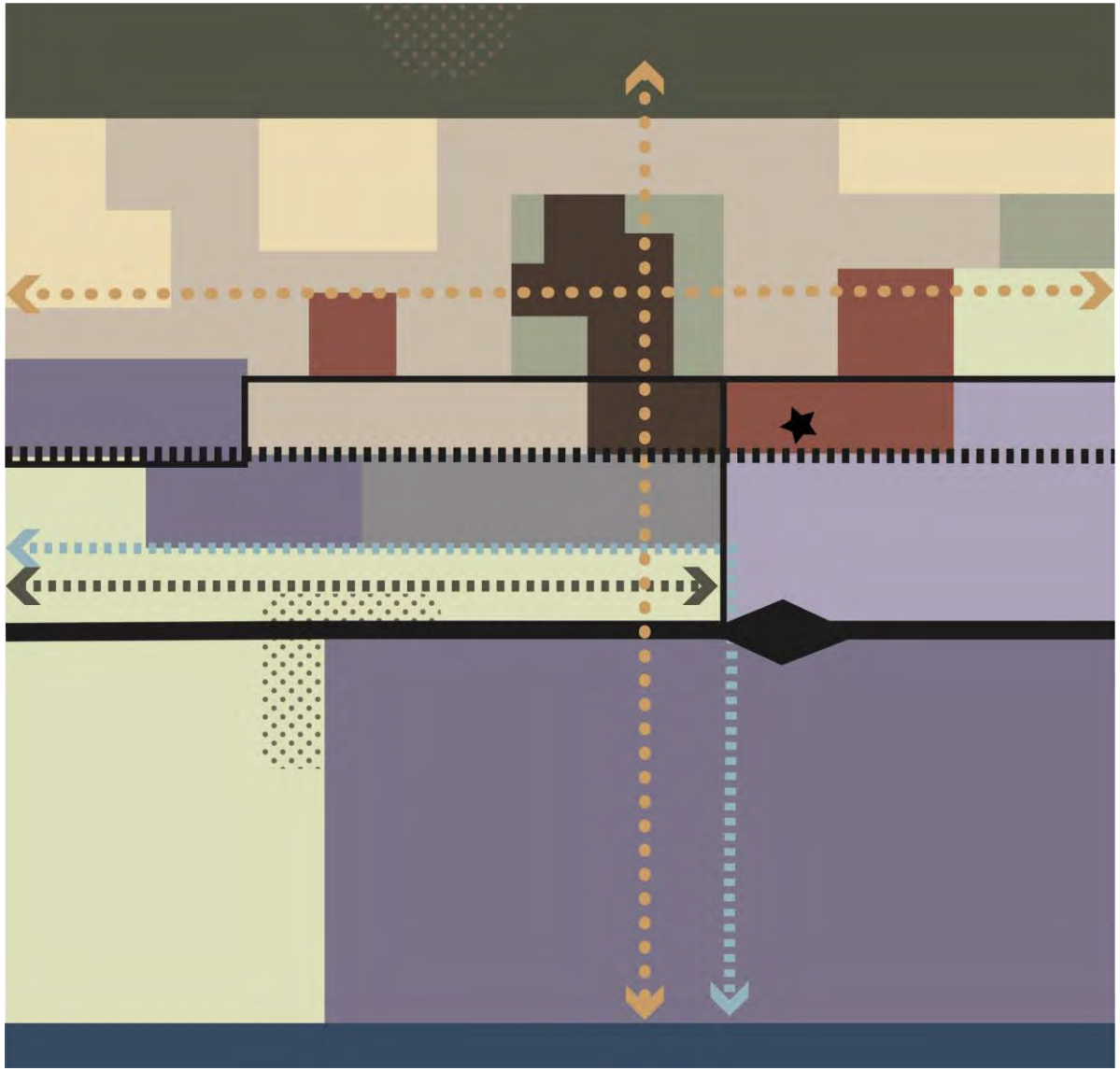

3. PROJET DE TERRITOIRE - OBJECTIFS

3. PROJET DE TERRITOIRE - OBJECTIFS

URBANISATION

Valoriser le cœur du village — U1

Assurer la constructibilité et la disponibilité des terrains libres de construction — U2

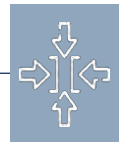

Contenir l'urbanisation en s'appuyant sur les composantes paysagères — U3

Renforcer la cohésion villageoise — U4

Accompagner l'évolution socio-démographique — U5

Créer une place du village — U6

Favoriser l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée — U7

Renforcer l'attractivité de la zone industrielle — U8

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPE U1

U11 - Amélioration du dispositif des espaces publics par des parcs de poche et une réflexion paysagère

U12 - Réactivation des rez-de-chaussée au sein du bourg

U13 - Maintien des qualités patrimoniales du centre historique

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPE U2

U21 - Vérification de la faisabilité des infrastructures techniques nécessaires au développement souhaité de la population.

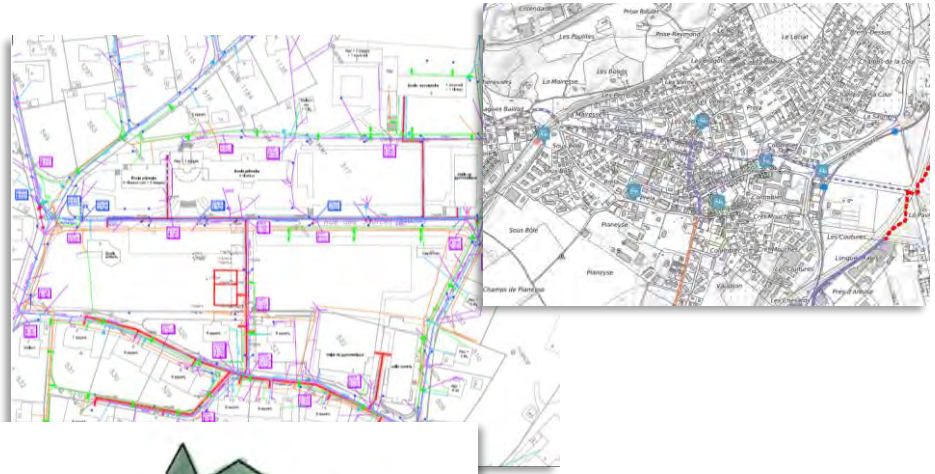

PRINCIPES U3

U31 - Priorisation du développement au sein du territoire urbanisé

U32 - Préservation et maintien du domaine viticole, des vergers, des terres arables et de la forêt afin de maintenir de grandes étendues d'un seul tenant

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPE U4

U41 - Restitution du village aux corbonetchs

PRINCIPE U5

U51 - Maintien de la diversité intergénérationnelle et sociale

PRINCIPE U6

U61 - Réalisation d'un espace public principal comme lieu de socialisation et d'animation du village

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPE U7

U71 - Valorisation des surfaces à disposition pour des entreprises à haute valeur ajoutée et génératrices d'emplois

PRINCIPE U8

U81 - Amélioration de l'intégration paysagère de la zone industrielle de la plaine par des aménagements appropriés.

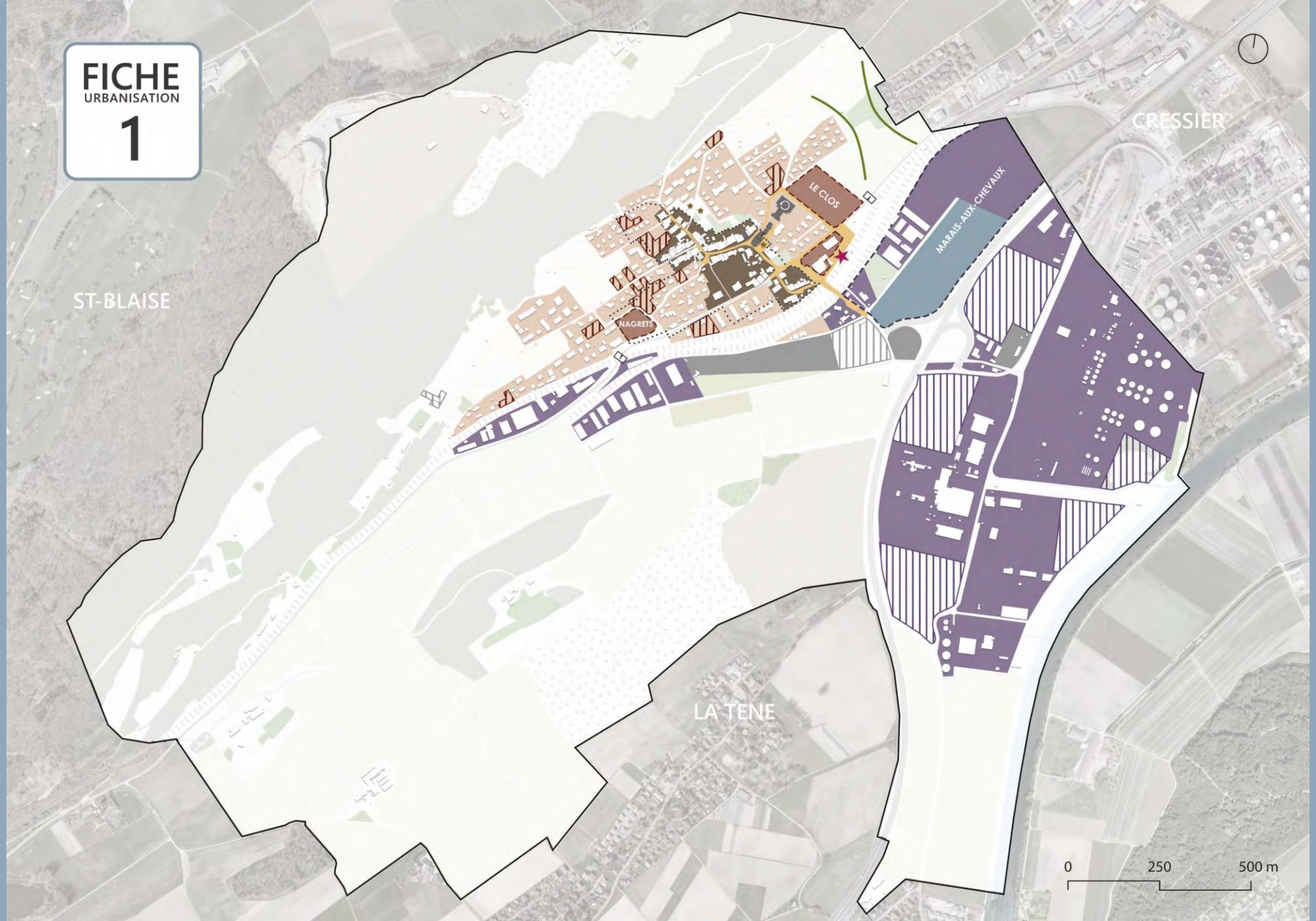
FICHE
URBANISATION
1
ST-BLAISE
CRESSIER
LA TÈNE
LE CLOS
NAGRETS
MARAIS-AUX-CHEVAUX
0
250
500 m

3. PROJET DE TERRITOIRE - OBJECTIFS

MOBILITE

Renforcer les liaisons de mobilité douce à l'intérieur de la localité et entre la localité (« village à habiter ») et la zone industrielle de la plaine (« village à produire »)	M1
Améliorer la desserte en transports publics pour desservir 75% de la population	M2
Améliorer la qualité des espaces publics	M3
Renforcer les liens fonctionnels et touristiques avec les communes voisines	M4

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPES M1

M11- Réalisation d'aménagements en faveur des mobilités actives et sécurisation des accès aux pôles de vie

M12 - Renforcement de la perméabilité nord-sud en améliorant le franchissement des infrastructures

PRINCIPE M2

M21 - Planification d'une meilleure desserte en TP en faveur de la majorité de la population

M22 - Valorisation de la gare de Cornaux comme un pôle d'intermodalité

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPES M3

M31 - Mise en place d'une stratégie communale de gestion du stationnement

M32 - Intégration des développements urbanistiques aux secteurs déjà bâtis

PRINCIPE M4

M41 - Amélioration des liaisons de mobilité douce en direction de Cressier, du Landeron, de St-Blaise et de la Tène

M42 - Amélioration et sécurisation de la mobilité douce et touristique, donnant donnant accès à la Thielle et longeant celle-ci

FICHE
MOBILITE
2

3. PROJET DE TERRITOIRE - OBJECTIFS

NATURE ET PAYSAGE

	Conserver, protéger et pérenniser les milieux naturels et la biodiversité	N1
	Renforcer et valoriser les structures paysagères et l'infrastructure écologique	N2
	Renforcer la biodiversité en milieu urbain (vergers, vignes éparses etc…)	N3

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPE N1

N11 - Pérenniser l'infrastructure écologique existante (forêts, vergers, vignes, milieux secs) et la renforcer pour plus de fonctionnalité pour la faune.

PRINCIPES N2

N21 - Valorisation de la trame bleue existante et des milieux connexes (cordons boisés/prairies riveraines)

N22 - Maintenir la césure paysagère entre Cornaux et Cressier

3. PROJET DE TERRITOIRE - PRINCIPES

PRINCIPES N3

N31 - Assurer et renforcer la connectivité entre les milieux naturels et la perméabilité pour la faune jusque dans la zone à bâtir

N32 - Anticiper et atténuer les effets du changement climatique

N33 - Préservation et développement des espaces verts et objets naturels à l'intérieur de la zone à bâtir

FICHE
NATURE & PAYSAGE
3

3. PROJET DE TERRITOIRE – OBJECTIFS - SYNTHESE

U1	Valoriser le cœur du village
U2	Assurer la constructibilité et la disponibilité des terrains libres de construction
U3	Contenir l'urbanisation en s'appuyant sur les composantes paysagères
U4	Renforcer la cohésion villageoise
U5	Accompagner l'évolution socio-démographique
U6	Créer une place de village
U7	Favoriser l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée
U8	Renforcer l'attractivité de la zone industrielle

M1	Renforcer les liaisons de mobilité douce à l'intérieur de la localité et entre la localité (« village à habiter ») et la zone industrielle de la plaine (« village à produire »).
M2	Améliorer la desserte en transports publics pour desservir 75% de la population
M3	Améliorer la qualité des espaces publics
M4	Renforcer les liens fonctionnels et touristiques avec les communes voisines

N1	Conserver, protéger et pérenniser les milieux naturels et leurs biodiversités
N2	Renforcer et valoriser les structures paysagères et l'infrastructure écologique
N3	Renforcer la biodiversité en milieu urbain (vergers, vignes éparses etc…)

FICHE
SYNTHESE
4
CRESSIER
ST-BLAISE
LA TENE
LE CLOS
MARAIS-AUX-CHEVAUX
NAGRETS
0
250
500 m

4. CONCLUSION

1. URBANISATION : valoriser sa diversité urbaine et promouvoir son héritage historique grâce à des espaces publics accueillants

2. MOBILITÉ : améliorer la mobilité interne et externe

3. NATURE : préserver et valoriser la biodiversité caractéristique de la région.

4. CORNAUX : un territoire singulier à découvrir et à vivre

www.rtn.ch
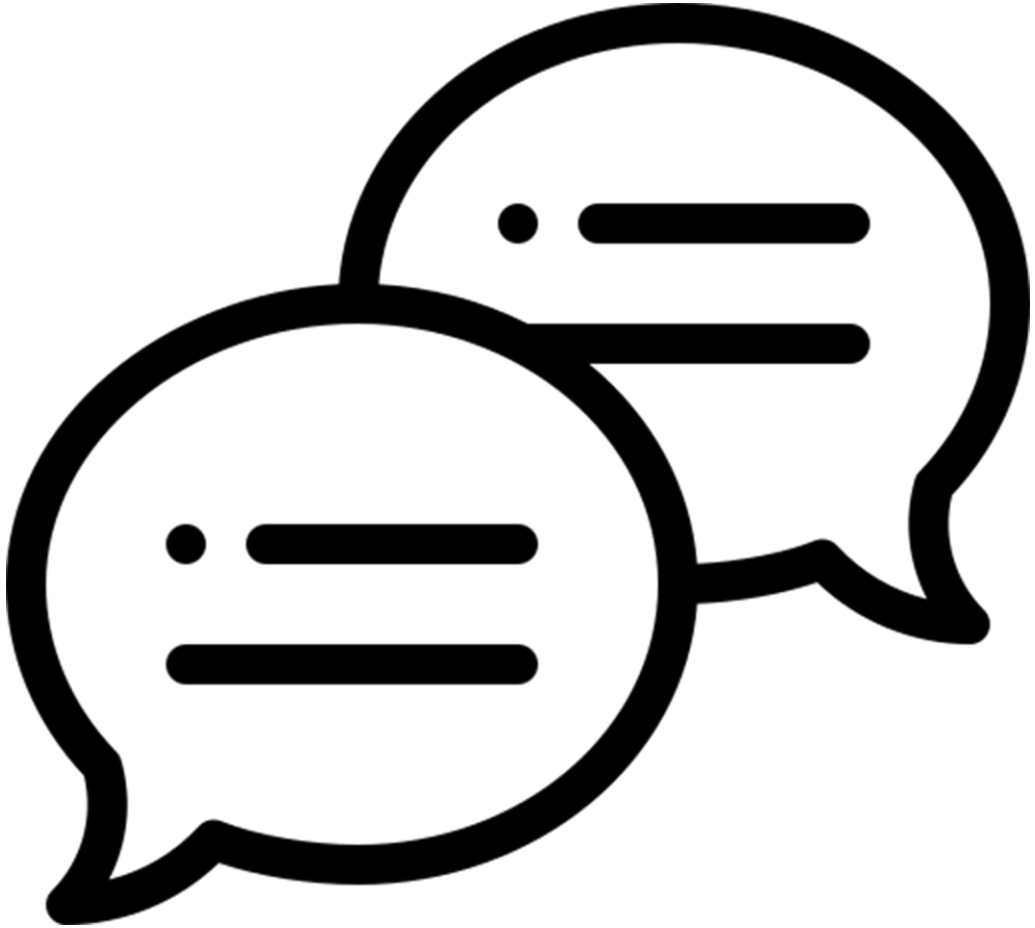
5. DISCUSSION ET DIVERS